

*Questions orales*

**L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports):** Madame le Président, VIA Rail prépare depuis des mois, voire des années, un programme de restauration des gares. Or, il s'agit d'un programme de très grande envergure. Il n'a pas encore été approuvé par le Conseil du Trésor, mais comme le député vient de soulever une question des plus urgente et que le gouvernement a rénové le Minaki Lodge dont il aimerait avoir la pleine et entière responsabilité, j'ai pris une décision radicale, très ferme.

**Des voix:** Bravo!

**M. Pepin:** Ce n'est pas la peine. Des discussions ont cours actuellement entre le CN et VIA Rail concernant le transfert de cette gare. J'ose affirmer qu'il y aura entente entre les deux parties et que le gouvernement de l'Ontario pourra louer la gare.

\* \* \*

### LES FINANCES

#### LE REMBOURSEMENT DES IMPÔTS—LES CRÉDITS GOUVERNEMENTAUX

**Mlle Pat Carney (Vancouver-Centre):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Celui-ci a déclaré que le gouvernement doit près de 6.5 milliards de dollars en remboursements d'impôts à 11 millions de Canadiens. Comme la Chambre a modifié la législation concernant l'impôt sur le revenu, ces sommes doivent donc être remboursées le mois prochain. Est-ce que le ministre possède les crédits nécessaires pour ce faire ou devra-t-il emprunter?

**L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances):** Madame le Président, il y a de bonnes chances que la Chambre adopte le projet de loi à l'étude, portant pouvoir d'emprunt, avant la fin de l'étape actuelle de la session, c'est-à-dire avant Pâques. Grâce à la générosité du Parlement, nous ne manquerons pas d'argent. Quant à savoir si celui-ci viendra des emprunts ou des recettes fiscales, nous n'avons pas l'habitude de marquer la provenance de nos crédits. L'argent sera puisé à même le Fonds du revenu consolidé. Que la représentante ne s'inquiète pas, elle sera remboursée s'il y a lieu. Toutefois, je ne serai pas en mesure de lui dire si la somme proviendra des emprunts ou des réserves actuelles du gouvernement.

**M. Nielsen:** Quelles réserves?

#### LA TAILLE DE L'EMPRUNT DU GOUVERNEMENT

**Mlle Pat Carney (Vancouver-Centre):** Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse également au ministre des Finances. Les Canadiens peuvent être sûrs que le tiers de ce que le gouvernement dépense est emprunté. Il est tellement à court d'argent qu'il emprunte en vertu de certains pouvoirs d'urgence, ce qui, à notre connaissance, ne s'est

jamais fait. D'ici à jeudi prochain, il aura emprunté à la sauvette encore 2.3 milliards de dollars sans l'autorisation du Parlement. Quelles mesures le gouvernement entrevoit-il, à part les emprunts supplémentaires de 19 milliards, pour se sortir du trou?

**L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances):** Madame le Président, l'idée des pouvoirs d'urgence est une invention. Nous avons effectué nos emprunts avec l'autorisation du Parlement, plus précisément en vertu des dispositions de l'article 39 de la loi sur le pouvoir d'emprunt, mesure adoptée par le Parlement. Nous n'avons pris aucune initiative sans l'autorisation du Parlement.

Par ailleurs, je signale avec plaisir à la représentante que le Receveur général m'a informé qu'il dispose actuellement de 5 milliards de dollars; il pourra donc effectuer une bonne partie des remboursements, si cela la console. Nous ne ferons pas faillite pendant la fin de semaine. Nous serons toujours là lundi, après quoi nous aurons suffisamment de temps pour adopter le nouveau pouvoir d'emprunt. Elle n'a rien à craindre. Je lui souhaite une bonne fin de semaine.

\* \* \*

### LE CANADIEN NATIONAL

#### LA NOUVELLE CONCERNANT L'ACQUISITION DE LA SOCIÉTÉ CAST

**M. Fred McCain (Carleton-Charlotte):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Le ministre sait sans doute que la CCT a préparé des audiences pour examiner les avantages ou désavantages qu'aurait le CN à s'associer aux entreprises de la Cast. A deux reprises, au cours des six derniers mois, le CN a obtenu que ces audiences soient reportées afin d'étudier si l'entreprise était avantageuse pour le Canada. Le ministre peut-il confirmer que le CN a profité de ces délais pour acquérir la Cast et que l'acquisition a été annoncée par l'Agence maritime Lloyds, à Londres, en Angleterre.

**L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports):** Madame le Président, mon collègue et d'autres également s'expriment toujours comme si la CCT n'avait jamais envisagé l'acquisition de la Cast ni la participation du CN. Après avoir examiné la question à deux reprises, la Commission l'avait approuvée—du moins elle l'avait fait dans un cas, dois-je préciser. En ce qui concerne les pourparlers entre le CN, la Cast et Sofati, je ne suis pas en mesure de répondre pour l'instant. Je ne pense pas qu'une décision ait été prise. Je tiens donc à répéter que quel que soit le résultat de ces pourparlers, il faudra et l'approbation du Cabinet et celle de la Commission des transports.